



Note de synthèse

SESSION CONJOINTE DES COMMISSIONS PERMANENTES DU FP SADC ET DU RWPC

(Développement humain et social et programmes spéciaux ; Démocratisation, gouvernance et droits de l'homme ; Caucus régional des femmes parlementaires ; Alimentation, agriculture et ressources naturelles ; Commerce, industrie, finances et investissements ; et Comité parlementaire régional de surveillance des lois types)

THÈME DE LA PREMIÈRE SÉANCE :
**« L'URGENTE NÉCESSITÉ D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS
DANS LA LUTTE CONTRE LES MARIAGES D'ENFANTS DANS LE
CONTEXTE DE LA COVID-19**

THÈME DE LA SECONDE SÉANCE :
**ET LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES POUR PROMOUVOIR
L'ACCÈS AUX VACCINS, AUX MÉDICAMENTS ET AU
DIAGNOSTIC EN RAPPORT AVEC LA COVID »**

15 AVRIL 2021

1.0 INTRODUCTION

Le Forum parlementaire de la SADC (FP SADC) tiendra une session conjointe des commissions permanentes et du RWPC le 15 avril 2021. La première séance aura pour thème « **L'URGENTE NÉCESSITÉ D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS DANS LA LUTTE CONTRE LES MARIAGES D'ENFANTS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19** », tandis que la seconde séance sera centrée sur « **LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES POUR PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX VACCINS, AUX MÉDICAMENTS ET AU DIAGNOSTIC EN RAPPORT AVEC LA COVID** ».

2.0 L'URGENTE NÉCESSITÉ D'INVESTISSEMENTS SOUTENUS DANS LA LUTTE CONTRE LES MARIAGES D'ENFANTS DANS LE CONTEXTE DE LA COVID-19

La première partie du programme, élaborée en collaboration avec le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) et le Bureau régional pour l'Afrique orientale et australe du Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF), mettra l'accent sur la nécessité de plus en plus impérieuse d'investir dans les efforts pour lutter contre les mariages d'enfants dans le contexte de la Covid-19 et l'importance continue qui s'attache au fait de comprendre et de mettre en application la Loi type de la SADC pour renforcer les cadres de la législation, de la politique et de la responsabilisation dans les pays de la région.

Les projections du Fonds des Nations unies pour la population (FNUAP) en avril 2020 ont montré que la Covid-19 viendra perturber les efforts pour mettre fin aux mariages d'enfants, entraînant potentiellement quelque 13 millions de mariages d'enfants supplémentaires qui seront scellés à l'échelle mondiale entre 2020 et 2030 et qui, dans d'autres circonstances, auraient pu être évités. Si de nombreuses écoles ont été autorisées à rouvrir cette année, les filles qui ne peuvent pas y retourner courent toujours le risque d'être soumises à la violence sexiste, à l'excision et aux grossesses précoces. En outre, les grandes tendances mondiales, caractérisées par une multiplication des conflits, des catastrophes climatiques et une aggravation de la pauvreté, induisent de nouveaux défis et soulignent l'importance du principe de ne laisser personne de côté. Une note d'information régionale sur les mariages d'enfants pendant la Covid-19, élaborée par le FNUAP et l'UNICEF, a mis en lumière les perturbations enregistrées et les approches alternatives adoptées par les deux agences pour lutter contre les mariages d'enfants dans le contexte de confinements dans le Programme mondial visant à accélérer la lutte contre le mariage d'enfants (GPECM). Ce travail se poursuit en 2021 aux côtés des gouvernements, de partenaires de développement, de la société civile, des communautés économiques régionales et d'organismes apparentés des Nations unies.

Une des approches innovantes qui a été adoptée est l'adaptation animée de la Loi type de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) sur l'éradication du mariage des enfants. Par le biais d'une vidéo comprenant quatre parties et d'une série de bande dessinée, le FNUAP, l'UNICEF, Girls Not Brides (Filles, pas Épouses) et le Forum parlementaire de la SADC mettent à contribution les voix de jeunes avocats, de rescapées de mariages d'enfants, de parlementaires, de professionnels de la santé, de chefs religieux et d'agents de la force publique pour promouvoir un accès égal des filles à l'éducation, à la santé et aux droits en Afrique australe. La série intitulée *Mariées trop tôt* arrive à un stade crucial dans la mise en œuvre de la feuille de route pour atteindre les ODD d'ici à 2030 et pour réaliser l'Agenda 2063.

3.0 LE RÔLE DES PARLEMENTAIRES POUR PROMOUVOIR L'ACCÈS AUX VACCINS, AUX MÉDICAMENTS ET AU DIAGNOSTIC EN RAPPORT AVEC LA COVID

La seconde partie du programme, conçue en collaboration avec l'Alliance sur le sida et les droits en Afrique australe (ARASA) et le Programme de l'Afrique australe pour l'accès aux médicaments et au diagnostic (SAPAM), sera axée sur l'examen des progrès accomplis par certains des États membres de la SADC dans leurs efforts d'analyse et de révision pour mettre en place des lois et des politiques nationales progressistes en matière de propriété intellectuelle/de brevets. Au cours de la séance, on se penchera sur les progrès accomplis durant la période 2012-2020 pour favoriser la création d'un environnement législatif et réglementaire favorable eu égard à la propriété intellectuelle/aux brevets, afin de faciliter l'accès aux médicaments pharmaceutiques essentiels et au diagnostic, et des données actualisées seront présentées relatives à la publication soumise en 2018 au FP SADC par l'ARASA et le SAPAM, intitulée *Éliminer les obstacles en matière de propriété intellectuelle : créer des voies pour l'accès aux médicaments. Rapport donnant un aperçu de la situation dans les États membres de la SADC*, portant sur le degré d'avancement dans la mise en œuvre des flexibilités relatives aux ADPIC.

En outre, au cours de cette séance, on discutera de la nouvelle pandémie de Covid-19 en l'abordant à travers le prisme des flexibilités relatives aux ADPIC et on débattrà des options qui s'offrent aux États membres pour faciliter l'accès aux moyens thérapeutiques contre la Covid-19 (diagnostic et vaccins), ainsi que du rôle que pourraient jouer les parlementaires à cet égard.

Les États membres de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) ont reconnu l'importance de la propriété intellectuelle en tant qu'instrument stratégique majeur pour stimuler l'innovation, le développement industriel, le transfert de connaissances et l'intégration régionale. La mise à profit des flexibilités mentionnées dans l'Accord de l'OMC sur les Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce (Accord sur les ADPIC) contribuera grandement à protéger et à promouvoir les droits de propriété intellectuelle (DPI), tout en préservant la santé publique et en

favorisant les infrastructures et les capacités de production locales, ainsi que la sécurité alimentaire et la sauvegarde des corpus de connaissances propres aux populations locales au sein de la SADC.

On a pu observer, au cours de la dernière décennie, qu'il existait une dynamique plus forte au sein des États membres pour tirer parti des flexibilités de l'Accord sur les ADPIC en tant que stratégie pour promouvoir l'accès à des médicaments abordables, sûrs et efficaces. L'année écoulée a mis en évidence la nécessité de renforcer cette dynamique plus que jamais, au moment où des discussions s'engagent sur la façon d'assurer un déploiement équitable des vaccins contre la Covid-19 quel que soit le niveau de revenu de chaque pays. Différentes mesures susceptibles de faciliter l'accès aux moyens thérapeutiques contre la Covid-19 peuvent être mises en œuvre sur le plan international et régional et les parlementaires peuvent jouer leur rôle en veillant à ce que ces mesures soient aussi mises en œuvre sur le plan national.

4.0 OBJECTIFS DE LA SESSION CONJOINTE

Les principaux objectifs des deux séances de la session conjointe sont comme suit :

Première séance

- i) Étudier l'incidence de la Covid-19 sur les efforts pour mettre fin aux mariages d'enfants dans la région et sensibiliser les membres du Forum à cette question ;
- ii) Sensibiliser les membres du Forum à la Loi type relative aux mariages d'enfants et renforcer leurs connaissances à ce sujet par le biais de la présentation de la série vidéo *Mariées trop tôt*, afin d'approfondir leur compréhension de la loi type ; et
- iii) Offrir aux membres du Forum une occasion d'interagir et d'échanger avec leurs homologues au sujet de la mise en œuvre de lois relatives aux mariages d'enfants dans leurs pays respectifs.

Seconde séance

- i) Discuter de la nouvelle pandémie de Covid-19 à travers le prisme des flexibilités relatives aux ADPIC et débattre des options qui s'offrent aux États membres ; et
- ii) Renforcer le rôle des parlementaires pour promouvoir l'accès aux moyens thérapeutiques contre la Covid-19 (diagnostic et vaccins).

5.0 OBJECTIFS SPÉCIFIQUES ET RÉSULTATS ATTENDUS DE LA SESSION CONJOINTE

Les objectifs spécifiques et les résultats attendus de la session conjointe sont comme suit :

- a) Étudier l'incidence de la Covid-19 sur les efforts pour mettre fin aux mariages d'enfants dans la région et sensibiliser les membres du Forum à cette question ;
- b) Sensibiliser les membres du Forum à la Loi type relative aux mariages d'enfants et renforcer leurs connaissances à ce sujet par le biais de la présentation de la série vidéo *Mariées trop tôt*, afin d'approfondir leur compréhension de la loi type ;
- c) Offrir aux membres du Forum une occasion d'interagir et d'échanger avec leurs homologues au sujet de la mise en œuvre de lois relatives aux mariages d'enfants dans leurs pays respectifs ;
- d) Faire part aux membres du Forum des progrès accomplis par certains des États membres de la SADC dans leurs efforts d'analyse et de révision pour mettre en place des lois et des politiques nationales progressistes en matière de propriété intellectuelle/de brevets ; et
- e) Offrir aux membres du Forum une occasion d'interagir et d'échanger avec leurs homologues au sujet du rôle qu'ils jouent actuellement et de celui qu'ils peuvent jouer pour faciliter l'accès aux moyens thérapeutiques contre la Covid-19 dans leurs pays respectifs.

6.0 LIEU ET PARTICIPATION

La réunion verra la participation de membres de toutes les commissions permanentes du FP SADC, à savoir celles qui concernent Le développement humain et social et les programmes spéciaux ; La démocratisation, la gouvernance et les droits de l'homme ; L'alimentation, l'agriculture et les ressources naturelles ; Le commerce, l'industrie, les finances et les investissements ; ainsi que du Caucus régional des femmes parlementaires ; et du Comité parlementaire régional de surveillance des lois types. Des chercheurs en SDSR et des partenaires assisteront également à la réunion et elle se tiendra virtuellement sur Zoom dans les trois langues officielles du FP SADC, à savoir l'anglais, le français et le portugais.